

Formation « Microéconomie » - 19 et 20 janvier 2012

Thomas Blanchet, Gabriel Trombert, Véronique Baudère.

Paul Bouvier-Patron, Maître de conférence en sciences de gestion – Université de Toulon

Sommaire.

Disséquer les programmes	Page 1	Prise de représentations et problématisation	Page 14
Sélectionnons des notions	Page 4	Organiser un débat	Page 16
Conférence de Paul Bouvier-Patron	Page 4	Organiser un travail de groupe	Page 17
Champs notionnels	Page 11	Recomposition du programme	Page 18
Travail avec les notions difficiles	Page 13	Sujet de bac	Page 23
		Annexe : Marché pertinent	Page 25

Atelier 1 : Disséquer les programmes

Consigne : Dans quelle partie (numérotation à 2 chiffres) des programmes de seconde, première, et terminale – TC et spécialités – aborde-t-on la microéconomie ?

Programme de seconde		Désaccord ou débat
I. Ménages et consommation Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?	Revenu disponible, consommation, épargne, pouvoir d'achat.	
II. Entreprises et production Qui produit des richesses ? Comment produire et combien produire ?	Entreprise, production marchande et non marchande, valeur ajoutée Facteurs de production, coûts, productivité, progrès technique	Valeur ajoutée
III. Marchés et prix Comment se forment les prix sur un marché ? La pollution: comment remédier aux limites du marché ?	Demande, offre, prix. Effet externe, incitation	
IV. Formation et emploi Le diplôme : un passeport pour l'emploi ? Le chômage : des coûts salariaux trop élevés ou une insuffisance de la demande ?	Capital humain Salaire, coût salarial chômage	Coût salarial

Programme de première		Désaccord ou débat
Préambule	Rareté, coût d'opportunité, incitation, contrainte budgétaire (pas d'accord dans le groupe)	
Science économique		
1.1 Dans un monde aux ressources limitées, comment faire des choix ?	Utilité, contrainte budgétaire, prix relatif	
1.2 Pourquoi acheter à d'autres ce que l'on pourrait faire soi-même ?	Gain à l'échange	
2.1 Comment l'entreprise produit-elle ?	Facteurs de production (?) coûts (total, moyen et marginal), recettes (totale, moyenne, marginale), productivité (?), loi des rendements décroissants	Facteurs de production et productivité
3.2 Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?	Offre et demande, prix et quantité d'équilibre, preneur de prix, rationnement, surplus, allocation des ressources	
3.3. Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?	Pouvoir de marché, oligopole, monopole	
3.4 Quelles sont les principales défaillances du marché ?	Externalités, asymétries	Externalités Biens collectifs
4.2 Comment l'activité économique est-elle financée ?	Autofinancement, taux d'intérêt (?)	Taux d'intérêt
4.3 Qui crée la monnaie ?	Masse monétaire, marché monétaire	
Regards croisés		
Entreprise, institution, organisation Quels modes d'organisation pour l'entreprise ?	Gouvernance d'entreprise, relation d'agence	

Programme de terminale		Désaccord ou débat
Science économique		
1.1 Quelles sont les sources de la croissance économique ?	Productivité globale des facteurs, facteur travail, facteur capital	débat sur l'aspect macro / micro : ne faut-il pas analyser ce qui a déjà été réalisé ?
2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne 2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Avantage comparatif, dotation factorielle, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, externalisation, firmes multinationales.	Avantages comparatifs
2.2 Comment s'opère le financement de l'économie mondiale ?	Marché des changes, spéculation.	
3.1 La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement	Bien commun, et collectif, capital social et institutionnel	
Regards croisés		
Travail, emploi, chômage 2.1 Comment s'articulent marché du travail et organisation dans la gestion de l'emploi	Taux de salaire réel, coût salarial unitaire, salaire d'efficiency, salaire minimum, contrat de travail, segmentation du marché du travail,	
2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?	Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, équilibre de sous-emploi, salariat, précarité, pauvreté.	
EDS : Economie approfondie		
1. Économie et démographie 1.1. Comment la dynamique démographique influe-t-elle sur la croissance économique ?	Épargne, accumulation du capital, cycle de vie.	
1.2. Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?	Répartition / capitalisation, incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.	taux de remplacement
2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée 2.1. Dans quelles circonstances les entreprises	Monopole discriminant, barrière à l'entrée, faiseur de prix.	
2.2 Quel est le rôle de la politique de la concurrence ? :	Abus de position dominante, cartel de producteurs, marché pertinent.	Contenu de marché pertinent
3. Instabilité financière et régulation 3.1. Qu'est ce que la globalisation financière ?	Actifs financiers, devises, intermédiation financière	
3.2. Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?	Aléa moral, risque systémique, comportement mimétique,	

Atelier 2 : Sélectionnons des notions

Consigne : chaque collègue sélectionnait 3 notions avec lesquelles il était à l'aise et 3 notions avec il ne l'était pas.

Notions où nous ne sommes pas à l'aise	Notions où nous sommes à l'aise
Aléa moral (7)	Monopole /oligopole (3)
Marché pertinent (5)	Offre et demande (3)
Sélection adverse (3)	Coût total moyen (3)
Surplus (3)	Facteurs de production (3)
Gouvernance d'entreprise (2)	Externalités /effets externes (2)
Coût marginal (2)	Productivité du travail (2)
Loi des rendements décroissants (2)	VA (2)
contrainte budgétaire (2)	Pouvoir d'achat (2)
coûts de transaction	Taux d'intérêt (2)
Marché des quotas d'émission	Asymétries d'information
Utilité	Compétitivité
Cycle de vie	Avantage comparatif
Coût d'opportunité	Externalisation
Relation d'agence	Incitation
Biens communs	Production marchande et non marchande VA
Biens collectifs	Coût salarial
Avantages comparatifs	Compte de résultat et bilan comptable
Comportement mimétique	Avantages relatifs
Risque de crédit	Prix relatif
Risque systémique	Coût d'opportunité
Incitations sélectives	Contrainte budgétaire
Productivité globale des facteurs	
Prix relatif	

Atelier 3 : Conférence de Paul Bouvier-Patron*

« Asymétrie d'Information, Agence, Coût de Transaction et Externalités »

(* pour les personnes non présentes à la conférence, contacter T. Blanchet pour une mise en relation
Thomas.Blanchet@ac-grenoble.fr)

En guise d'introduction.

Après avoir consulté des manuels du secondaire, il est observé que les concepts n'apparaissent pas clairement et que concepts/illustrations engendrent un certain flou.

Par ailleurs, on ne peut que regretter la coupure regrettable entre le secondaire et les universitaires.

De plus, ayant suivi une formation complète en Sciences Economiques, Paul Bouvier-Patron est Maître de Conférences en Sciences de Gestion : la rupture entre l'Economie et la Gestion s'avère dommageable et il est fructueux de travailler aux frontières des disciplines.

1^{er} point : La définition de macro-économie / micro-économie / méso-économie.

La micro-économie est de l'ordre du normatif, c'est une axiomatique normant les comportements économiques.

La macro-économie, généralement, agrège plutôt des éléments économiques réels (comportements, valeurs, catégories d'objets ou de flux) en s'aidant de conventions comptables afin de pouvoir mesurer les phénomènes étudiés. C'est l'orientation qui a été donnée par Keynes (1936).

On peut faire de la micro seule ou de la macro seule : les deux peuvent être considérées indépendamment. Si la relation entre les deux niveaux est une question encore ouverte, une branche de la macroéconomie actualisant l'équilibre walrasien (annulation, par un vecteur prix, de la somme des demandes nettes) par des

modèles calculables cherche à trouver une base micro-économique à la macro-économie. Le passage de la micro à la macro est un vieux problème qui, pour les économistes libéraux, est une évidence puisque « le tout est la somme des parties ».

L'orientation prise est d'abord idéologique (en prenant l'acception courante du terme : l'idéologie étant un système de représentations). Pour les libéraux qui se fondent sur l'individu et qui croient en une autorégulation du marché, il y a une différence de degré et non pas de nature entre micro et macro. Pour les non-libéraux, l'articulation des niveaux s'impose mais s'avère plus complexe et une rupture épistémique s'avère pertinente.

Entre ces deux niveaux de l'économie existe la méso-économie, c'est à dire l'économie industrielle dont l'objet principal d'analyse est la stratégie d'entreprises ainsi que la performance des entreprises sur le marché.

Si la micro-économie est une vision normative abstraite, la méso-économie a une visée plus réaliste sur les structures, les comportements, les stratégies et les performances d'entités –firmes- et une vision plus concrète des comportements (d'où la mobilisation de nouveaux outils des mathématiques comme la théorie des jeux donnant des résultats opérationnels).

Dans la vision micro-économique, la Concurrence Pure et Parfaite (CPP) est une fiction qui décrit l'économie telle qu'elle devrait être. C'est une vision idéale. Pour observer et/ou penser la réalité et les différentes formes de marchés ou de la concurrence, on doit s'intéresser à la méso-économie. La nouvelle micro-économie, elle, est une tentative de remettre de la théorie normative dans la méso-économie.

Pour nous, il y a deux types de procédés d'apprentissage avec nos élèves avec un choix de méthodes :

- Méthode Inductive : je pars des faits et je vais vers la théorie (exemple de la physique expérimentale pédagogique : je fais de la cuisine avec les élèves pour faire ensuite de la théorie).
- Méthode Dédutive : je pars de la théorie, définis des concepts et je déduis des applications ensuite (exemple des mathématiques et des mathématiques appliquées).

2^{ème} point : Les bases de la CPP et du passage à la Concurrence Imparfaite.

Il y a une double hypothèse de départ : la CPP postule l'existence de N agents (N est très grand : infini) sur le marché et chacun est de taille également petite (donc identique). Dans le cadre de la CPP, à l'équilibre, il ne peut y avoir de profit car chaque facteur est rémunéré à son juste prix (le profit est nécessairement égal à zéro ; et, par extension d'analyse pour faire le rapprochement utile, la seule rémunération possible, ici celle du facteur capital, est payée à son juste prix -le taux d'intérêt-).

Cournot (1838), à côté de cette « concurrence indéfinie » (terme similaire à CPP) met aussi en avant les concepts de monopole ou de duopole qui caractérisent ce que l'on qualifie de Concurrence Imparfaite : pour ce faire, les hypothèses (N infini et taille identique) sont remises en cause. De ce fait, le pouvoir de marché est donc pris en compte : le profit existe avec la Concurrence Imparfaite.

Cette approche est nécessairement plus réaliste. En Concurrence Imparfaite où le nombre d'acteurs est défini et leur taille asymétrique, la variable supplémentaire essentielle à prendre en compte est le temps. La temporalité est porteuse de la dynamique (Schumpeter 1939) : les entreprises anticipent et ont des stratégies (ce qui est d'autant plus nécessaire s'il s'agit de décider en incertitude, Knight 1921). On passe d'un système d'agents (programme de robots qui optimisent : le producteur maximisent le volume de production sous contraintes ; le consommateur, de son côté, maximisant sa consommation sous contrainte de budget) à un système d'acteurs. Dans le monde économique réel, il s'agit bien d'acteurs stratégiques dotés de capacités de décisions.

3^{ème} point : La théorie des Contrats, Asymétrie d'Information et Théorie Principal-Agent.

Selon où l'on va et ce que l'on achète, on signera (ou pas) un contrat. Selon la valeur du bien et des risques associés, il y aura signature d'un contrat... Exemple de l'achat d'une voiture ou bien de courses courantes au supermarché : il y a un contrat dans le premier cas et pas dans le second. La voiture est un bon exemple puisque c'est un bien spécifique impliquant un contrat car soumis à autorisation (permis de conduire) et à assurance obligatoire (la prime à payer variant selon certaines caractéristiques répertoriées).

La signature de contrats pose la question des informations échangées entre les contractants potentiels : quelles sont les informations à la base des contrats ? Toutes les informations utiles au contrat sont-elles révélées ? Généralement non, c'est pourquoi on met en avant le concept d'asymétrie d'information : les individus, lors d'une transaction (marchande ou non marchande), disposent d'informations asymétriques qu'ils ne vont pas forcément dévoiler. La nouvelle micro-économie s'intéresse ainsi aux conséquences engendrées par ces asymétries informationnelles, notamment dans le cas des rapports de subordination (responsable/subordonné ; employeur/employé ; assureur/assuré).

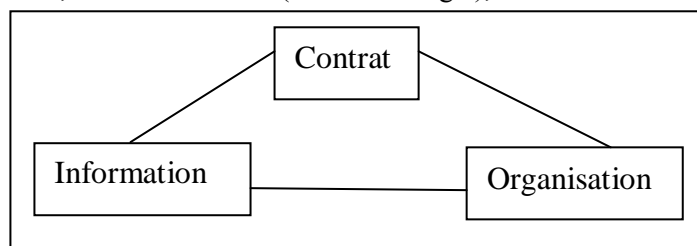
La théorie de l'agence ou **principal-agent** (Jensen & Meckling 1976) dérive de la théorie des contrats et se caractérise par l'élaboration de relations contractuelles optimales entre un principal (mandant) et un agent (mandataire) liés économiquement. Il faut bien souligner l'importance de la hiérarchie dans cette relation d'agence (puisque la partie, en situation d'autorité -le principal-, fixe les termes du contrat) et où, cependant, la partie subordonnée, détient potentiellement une information utile à la réalisation effective du contrat. Le principal met en place un mécanisme de participation (le contrat attractif) et un mécanisme d'incitation (pour révéler ce qui est utile mais demeurant caché).

- Exemple dans le cadre **intra-organisationnel** d'entreprise : Conseil d'Administration ou CA (mandant/principal) et le PDG (mandataire/agent). Le CA lui délègue la mission de diriger l'entreprise : comment être sûr qu'il la dirige comme nous le souhaite le CA ?

- Exemple dans le cadre **inter-organisationnel** des entreprises : Donneur d'Ordre (mandant/principal) et Sous-Traitant (mandataire/agent) où la valeur de l'actif de l'ensemble élaboré par le principal dépend de l'ingrédient sous-traité : le donneur d'ordre fixe le contrat mais dépend de la bonne réalisation de la tâche effectuée par le sous-traitant !

Quand un consommateur (parmi d'autres) achète une voiture chez un concessionnaire (parmi d'autres), sur un marché concurrentiel où différentes marques sont présentes, il n'y a pas de relation principal-agent (même si un contrat est signé) ; néanmoins le vendeur peut influencer l'achat.

La nouvelle micro-économie, même réduite ici (sans la stratégie), s'articule sur trois pôles :



Dans le cadre principal-agent de la nouvelle micro-économie, le contrat est « optimal » si le contrat est réalisé comme le donneur d'ordre le souhaite et permet ainsi de résoudre le problème de l'asymétrie d'information entre les deux parties quand, initialement, l'un en sait plus que l'autre.

Dans le cadre de la théorie principal-agent, le principal met en place **des incitations** pour que l'agent donne les bonnes informations et/ou adopte le bon comportement.

Mécanisme d'incitation dans le cadre principal-agent pour les niveaux intra et inter-organisationnels :

- Les Stock-Options pour le PDG, part variable significative de la rémunération du PDG liée à la valeur des actions au moment de leur vente : le PDG va ainsi pleinement travailler pour l'actionnaire,
- Les Primes à la Qualité pour le Sous-traitant : incitation à la qualité grâce à une prime de fiabilité.

Il faut bien souligner l'existence et l'importance d'une double contrainte :

- Une contrainte de participation : L'assureur cherche à avoir un maximum d'assurés pour que la prime soit la plus petite possible et demeure acceptable à défaut d'être attractive. Il ne faut pas que la prime soit trop élevée pour que les gens continuent de s'assurer (contrainte de participation : prime d'assurance) ; sinon, cas de médecins, dans certaines spécialités, qui ne s'assurent pas car c'est trop cher ou, de même, pour les musées d'art (effets pervers).
- Une contrainte d'incitation pour que la personne affiche la véritable information et/ou comportement.

Il existe deux problèmes possibles d'asymétrie d'information :

- la Sélection Adverse ou Anti-Sélection (« Adverse Selection ») : information cachée.
- l'Aléa Moral (« Moral Hazard ») : comportement caché.

L'anti-sélection :

L'anti-sélection, c'est constater qu'une information alors dissimulée génère ou pourrait générer des effets pervers (potentiellement, c'est une crainte plutôt ex ante).

Pour tenter de résoudre le problème, il peut y avoir une logique de vérification des informations (par exemple de l'assureur à l'égard des assurés). Si j'ai le permis de conduire, quelle information possède l'assureur sur mes aptitudes réelles à la conduite automobile ? La date d'obtention du permis ? Non, plutôt l'antériorité d'assurance. L'assureur cherche à obtenir un maximum d'informations intéressantes pour calculer des probabilités des risques encourus selon les caractéristiques répertoriées.

A l'origine, le concept d'anti-sélection vient d'Akerlof (1970) concernant le **Marché des voitures d'occasion** où il est a priori impossible d'obtenir l'information sur la qualité du bien proposé (incertitude sur la qualité). Des personnes peuvent vouloir vendre des voitures « pourries », ce qui va porter préjudice au marché dans son ensemble en pénalisant les bonnes occasions qui ne peuvent plus se vendre à un prix normal. Les bonnes voitures ne sont pas appréciées à leur juste prix puisqu'une incertitude sur la qualité des biens proposés prévaut, générant un phénomène d'éviction. Finalement, le marché lui-même a tendance à disparaître. La création du « contrôle technique » a permis de résoudre ce problème spécifique. Il ne s'agit évidemment pas d'un phénomène rare ou isolé :

- La crise de « la vache folle » (crise liée à la maladie de l'ESB) : La « vache folle » illustre la genèse d'une panique alimentaire avec incertitude sur la qualité et arrêt des achats par discrédit sur tout le marché de la viande.

- La sélection adverse illustre le danger, dans le cadre de l'assurance maladie universelle, d'attirer des gens très malades et de décourager les gens bien portants, assujettis mais non utilisateurs, qui finiront par ne plus vouloir payer s'ils n'adhèrent plus au principe de solidarité.

L'aléa moral :

L'aléa moral est un risque lié au comportement non anticipé (ou anticipable mais indésiré) d'un contrat ou hors contrat. L'aléa moral concerne beaucoup de domaines. C'est la destruction explicite ou implicite d'engagements effectifs ou supposés, contractualisés ou non. C'est la trahison d'une confiance dans l'action effectuée d'un tiers.

- Assurance Sociale de Santé : l'assuré va prendre des risques car il sait qu'il sera soigné dans tous les cas ; le tiers payant qui peut inciter le médecin traitant à décider de soins sophistiqués inutiles ou à l'assuré de les réclamer.

Pour limiter le déficit de la Sécurité Sociale, il faut rendre le système pérenne en évitant les déficits mais quel mécanisme d'incitation à mettre en place ? (actions à deux niveaux vis-à-vis des médecins et des patients) : agir au niveau du médecin (éviter qu'il ne prescrive trop de médicaments ou trop de soins) ; rationner le nombre d'examen par patient et travailler sur le coût de remboursement d'un examen ; rationner le patient (le faire participer au coût de la consultation, l'obliger à avoir un médecin référent).

- Garagiste et Réparation Automobile : sur une voiture de plus en plus complexe et bourrée d'électronique, le garagiste peut raconter ce qu'il veut sur la panne supposée et peut entreprendre l'action qu'il veut ; L'action qu'il va conduire est-elle pertinente ? Il n'y a aucun moyen de le vérifier. Pour celui qui n'a pas la capacité d'expertise requise.

- Le banquier en matière de produits dérivés : quelle est son expertise vis-à-vis du concepteur du produit ? Quelle est celle d'un client ? Un nouveau produit financier promet tout mais ne garantit rien et la manipulation de ces produits, sans contrôle, ouvre la porte à tous les abus de comportement (dont l'affaire Kerviel).

Attention, il faut dissocier :

- Incitation & Agence (la question de l'incitation a son intérêt en soi et n'est pas liée à l'Agence)
- Asymétrie de l'Information et Agence (Ex : label bio où il y a asymétrie d'information si le produit est un faux bio alors qu'il n'y a pas de contrat mandant/mandataire au moment de l'achat par le client).
- Contrat & Agence (la théorie des Contrats est plus large que celle de l'Agence)
- Stratégie & Agence (dans la théorie de l'Agence, il y a asymétrie d'information mais pas de stratégie)

Ne pas dissocier :

- Assurance & Agence
- Hiérarchie & Agence (le lien de subordination apparaît nécessaire pour fixer les termes ainsi que la mise en place effective du contrat optimal)

4^{ème} point : Contrats Incomplets et approche des Coûts de Transaction

Le contrat optimal renvoie à une logique de définition d'un contrat complet épuisant et/ou réduisant tous les états de nature pouvant arriver. Dans la réalité économique, nous avons d'abord et surtout des contrats incomplets.

Coase (1937) a mis en évidence la problématique des contrats incomplets à long terme (débouchant, notamment, sur la genèse de la firme, sur les coûts de transaction.

Une firme peut être considérée comme un ensemble de contrats incomplets (ou nœud de contrats dans la vision proposée de la firme à partir des années 1990).

- Soit le bien est déjà créé, il n'y a pas obligation de rédiger de nouveaux contrats.
- Soit le bien n'est pas encore créé, il va donc falloir mettre en place un processus de production et embaucher du personnel par exemple. Or, il est impossible de tout prévoir dans ce processus. On ne peut pas tout écrire.

Dans l'état de nature décrit par Adam Smith, chacun chasse puis participe à une transaction : on échange ainsi 1 Dain contre 2 Castors. Actuellement, les biens étant plus ou moins longs et complexes à produire, il faut un détour de production pour créer déjà les conditions d'élaboration de ce bien (cf conception du prototype). On ne maîtrise pas la totalité du processus dès le départ. On ne peut pas optimiser d'entrée un tel processus de production.

Un collectif dans une organisation à finalité marchande va participer à la conception du produit mais il est difficile de prévoir ce qui peut se passer. Donc, les contrats sont incomplets et la firme est un ensemble de contrats incomplets.

La théorie de la firme : Pourquoi la firme existe-t-elle ?

La réponse apportée est que les coûts de transaction trop importants sur le marché rend viable l'existence d'une entité intégrée sur la base de contrats incomplets à long terme établissant des relations de moyens et de finalités sans pouvoir en préciser les termes avec exactitude.

Pourquoi une même firme ne produirait pas tout ? Il y a des limites à l'organisation. On raisonne à la marge (lien ici avec une filiation au marginalisme). Dans l'analyse des coûts de transaction, l'entreprise compare en permanence le coût de fabrication (organisation en interne : hiérarchie) à l'achat sur le marché : ce qui induit la logique du faire ou faire-faire (« Make or Buy »).

L'analyse du coût de transaction diffère évidemment de celle du coût de production.

Pour Coase, la firme est un ensemble de contrats incomplets pouvant élaborer des produits non spécifiés au départ. Ensuite, se pose la limite de la firme se comparant au marché (et, accessoirement, le recours aux autres firmes).

Dès lors, pour une transaction donnée désirée par la firme, si le coût d'organisation en interne est inférieur au coût de recours au marché en externe (coûts requis quand individus font directement affaire entre eux via le marché), alors il est intéressant d'internaliser cette transaction.

Notons que le débat internalisation versus externalisation est au cœur des enjeux stratégiques des entreprises aujourd'hui dans un cadre concurrentiel d'hyper-concurrence et de mondialisation (de même que la tendance marquée de recentrage sur le métier et d'externalisation).

Lorsque les coûts de transaction sur le marché sont jugés faibles ou nuls, la firme perd sa raison d'être si l'on adopte un point de vue purement comptable et financier : c'est alors la « firme creuse » (« Hollow Corporation ») des Holdings qui achètent principalement des marques ou de la valeur économique. L'enjeu sur l'immatériel ou la genèse de la valeur par de l'immatériel est une autre tentation : Nike pense et vend mais ne fabrique rien (« Fables ») parce que « cela ne vaut pas le coût de produire » quand la Chine permet d'obtenir des coûts de production dérisoire.

L'analyse transactionnelle a été pensée par Coase (1937) puis modernisée par Williamson (1985).

Chaque entreprise a à gérer des transactions caractérisées par trois critères :

- niveau de spécificité (difficulté à remplacer à l'identique autrement sur le marché) ;
- fréquence du recours à la transaction sur le marché ;
- incertitude du fait du risque d'opportunisme sur le marché (aléa moral éventuel du prestataire).

Risque opportunisme	Fréquence recours	Spécificité transaction	Résultat :
+	+	+	=> recours Firme
-	-	-	=> recours Marché

Cette grille d'analyse décisionnelle permet de savoir s'il faut incorporer, ou non, la transaction dans la firme et s'appuie sur plusieurs hypothèses : la rationalité limitée (cf. H. Simon) ; la mesurabilité des coûts (rigoureuse, exhaustive et parfaite) ; la commensurabilité des coûts (comparabilité).

Pour Williamson (1985), il y a d'abord et surtout le Marché et/ou la Grande Entreprise. Il reprend à son compte l'analyse de Chandler sur la croissance des grandes firmes américaines. Or se sont développées significativement depuis le milieu des années 1980 les formes organisationnelles hybrides (coopération entre sociétés, partenariat pour faire de la recherche, réseaux...). Williamson n'admettra que tardivement et avec difficulté, l'importance de ces formes hybrides (en exagérant considérablement le rôle de l'aléa moral du prestataire) dont l'analyse a été réalisée notamment par Aoki (1988). Aoki, ayant opposé le modèle J (Japon) modèle A (USA) pour expliquer l'excellence japonaise grâce au réseau inter-organisationnel et le rôle des incitations mises en place, invite à une réflexion sur l'entreprise innovante.

Pour les formes hybrides dans l'espace inter-organisationnel, on a donc :

- relation horizontale entre pairs (exemple : alliance) ;
- relation verticale de complémentarités (exemple : partenariat client-fournisseur(s)).

5^{ème} point : Biens Publics et Externalités.

En économie, un bien privé est divisible, appropriable et cessible (transférable).

Il existe aussi des biens publics non appropriables et non cessibles : problème dans une économie capitaliste qui n'assimile que les Biens Privés (la privatisation de tout Bien Public étant souhaitée).

Il est suggéré de séparer bien public et bien privé car chacun d'eux implique un raisonnement spécifique. De ce fait, il convient d'être vigilant sur l'usage de typologies globales de biens à disposition dans les manuels du secondaire. En mobilisant une typologie globale de tous les biens, il devient difficile ensuite d'affirmer une rupture épistémique entre « Privé » et « Public ».

Un bien (privé ou public) géré par une logique marchande privée devient, de fait, un bien privé. De même, une mission de service publique peut être déléguée à une entreprise privée et sera gérée sur des critères de performance privée.

La catégorisation proposée ici ne concerne que les Biens Publics : Catégorisation d'un Bien Public.

(Bien Public)	Indivisible	Divisible
Non Exclusif	Justice Pénale	Carte Identité payante
Exclusif	Diplôme d'Université	Péage Public

(Une 3^{ème} variable pouvant être prise en compte : obligatoire ou facultatif).

La question fondamentale est en fait celle de l'Externalité, à savoir : une action d'un agent ayant un effet direct sur l'utilité ou le profit d'un autre agent sans passer par le marché (donc le système de prix). Il y a deux écoles de pensée pour résoudre ce problème des externalités :

- Pigou (1920) : Taxe pollueur – Payeur ;
- Coase (1960) : intérêt de créer des droits de propriété face aux défaillances du marché constatées avec, comme solution, la mise en place d'un Marché des Droits à Polluer –ce qui permet d'internaliser les externalités- (chaque entreprise détient un quota de droits à polluer en fonction de certaines caractéristiques et, au-delà du quota, le désormais pollueur peut légaliser sa pollution en achetant de nouveaux droits sur le marché, l'offre étant réalisée par les autres entreprises n'utilisant pas leur quota).

Ce que révèlent les externalités :

- Une preuve des limites de l'efficacité du marché (même si des solutions sont proposées, cf. supra) ;
- La capacité d'autorégulation de fonctionnement du marché,

La reconnaissance de l'existence des défaillances du marché (« Market Failures ») est une légitimation possible de l'intervention publique ; la limite de l'action publique ou du bien public relevant de la seule décision politique (qui peut s'appuyer, ou pas, sur une justification économique à l'instar des défaillances de marché).

Plus largement, pour penser le développement durable et les enjeux collectifs (publics et privés), on peut mobiliser des concepts apparemment abstraits comme **la valeur d'option** (Henry 1974). Imaginons, pure hypothèse, la destruction de Notre Dame de Paris pour construire un parking. Le critère, pour déterminer la

viabilité de cette opération, est la valeur d'option, à savoir : la mesure du regret a priori de prendre une décision à tort. Ici, le préjudice patrimonial subi suffit à annuler l'opération. L'application de ce concept n'est pas anecdotique puisqu'il peut être mobilisé pour les problèmes de pollution et plus encore... Ce concept est utilisé dans le cadre du Développement Durable et fonde le Principe de Précaution... Reste à savoir dans quelle mesure le Principe de Précaution ne constitue pas un frein ou une pétition de principe contre l'innovation.

Conclusion.

Aux fondements de la méso-économie, après Cournot (1838) et Knight (1921) et avant Akerlof (1970), Coase (1937, 1960), mettant en avant les contrats incomplets, participe à la genèse de la question des asymétries d'informations ainsi que du renouvellement des droits de propriété, éléments fondamentaux des débats et enjeux contemporains.

Bibliographie sélective :

- Akerlof G., 1970, The Market for "Lemons" : Quality Uncertainty and the Market Mechanism, *Quarterly Journal of Economics*, p.488-500.
- Aoki M., 1988, *Information, Incentives and Bargaining in the Japanese Economy*, Cambridge University Press (C.U.P).
- Bouvier-Patron P., 2011, *Entreprise et Innovation : Vers l'inter-organisation innovante responsable ?*, collection L'Esprit Economique – série Economie et Innovation, L'Harmattan, Mars 2011, 334 pages.
- Coase R., 1937, The Nature of the Firm, *Economica*, p.386-405.
- Coase R., 1960, The Problem of Social Cost, *Journal of Law and Economics*, p.1-44.
- Cournot A., 1838, *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, édition de 1938, Marcel Rivière.
- Henry C., 1974, Investment Decisions under Uncertainty : the Irreversibility Effect, *American Economic Review (AER)*, n°64, p.1006-1012.
- Jensen M., Meckling W., 1976, Theory of the Firm, Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structure, *Journal of Financial Economics*, vol. 3, n°4, p.305-360.
- Knight F., 1921, *Risk, Uncertainty and Profit*, The Riverside Press, Cambridge.
- Schumpeter J., 1939, *Business Cycles*, Mc Graw Hill, New York.
- Simon H., 1982, *Models of bounded rationality*, vol.2, The MIT Press.
- Williamson O., 1985, *The Economic Institutions of Capitalism*, The Free Press.

Deuxième journée –

Régulation

Jeu du positionnement : « d'accord » « pas d'accord » suite à la présentation d'une phrase (se positionner dans deux parties différentes de la salle).

1^{ère} proposition : « la matinée a été inutile »

Pas d'accord	D'accord
Les post-it étaient inutiles ; nous aurions pu faire la même chose de façon plus informelle et plu rapide. Chercher la distinction micro/macro : n'était pas foncement judicieux, limite flou, est-ce utile ?	Les post-it permettent de ne pas se laisser influencer. Je me suis posée des questions que je ne me serai pas posée sans cela. Il est important de repartir des programmes. Cela crée des liens sociaux. A permis de repérer des termes que l'on associe à la micro... et de demander un éclairage sur ces points à l'universitaire. Nous demander de les hiérarchiser.

Compléments :

Dimension fortement idéologique dans la division entre micro et macro (c'est ce qui ressort de l'intervention de l'universitaire). La méso-économie rassemble la micro et la macro. La micro est normative alors que la macro ... c'est plus du réel.

Le programme de 1^{ère} et de terminale ont-ils été fait pas le même groupe d'expert ? Réponse de Thomas ... oui mais il y a eu une forte mobilisation des enseignants entre les rédactions des deux programmes.

Cela crée des problèmes de cohérence entre les deux programmes.

2^{ème} proposition : « La nouvelle micro-économie, c'est plus clair maintenant »

Pas d'accord	D'accord
Asymétrie c'est plus clair par contre bien public commun /collectif, c'est moins clair... Aléa moral / sélection adverse ... ce n'est pas clair Très déstabilisant mais enrichissant Raisonnement par l'absurde me gêne : (l'aveugle qui apprend à conduire, les robinsonades ...) cela ne m'aide pas avec mes élèves, cela n'aide pas à réfléchir.	Intéressant de ne pas être d'accord avec les chercheurs ... ils ont d'autres certitudes Remet en cause de nos certitudes. Je sais mieux ce sur quoi je peux élaguer ... par contre l'asymétrie d'information c'est central. Permet de prendre un peu de recul ... pour mettre plus de sens. Nous avons été dans la même situation que les élèves par rapport à nous ... pas d'accord avec notre enseignant, Il ne s'est pas désarçonné ... J'ai apprécié l'interactivité, possibilité de dialoguer avec l'universitaire, les collègues, ... Biens collectifs : problème des exemples

Commentaires sur le « jeu du positionnement »

Principe : Mettre les deux phrases sur 2 feuilles de papier ainsi que « d'accord » et « pas d'accord » sur deux autres feuilles pour délimiter deux parties de la salle. Ne pas dire un mot et laisser les gens de positionner. On se positionne en silence ... Au milieu si pas d'avis.

Ceux qui n'ont pas d'avis ne parlent pas (du moins au début). Ceux qui ont un avis expriment ce qui a motivé leur avis.

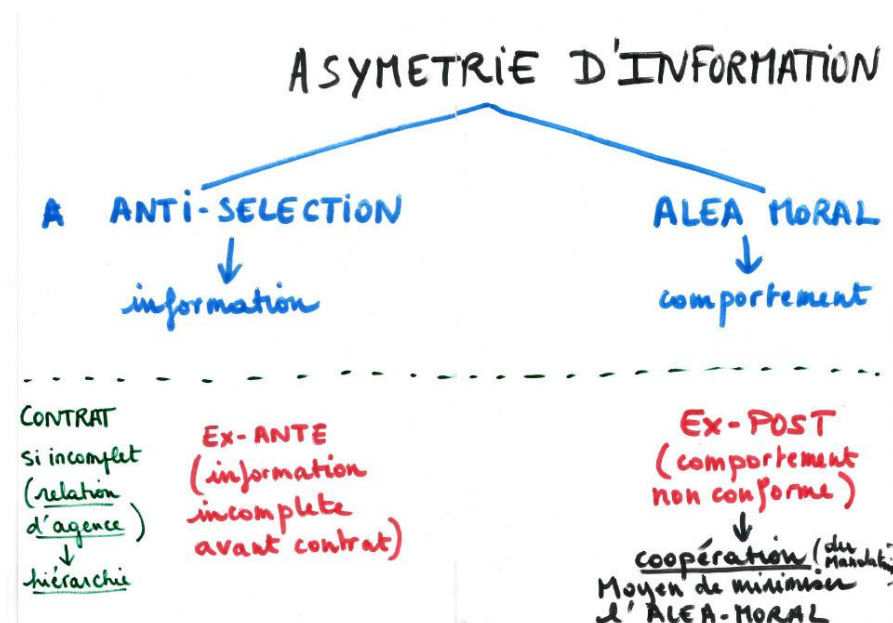
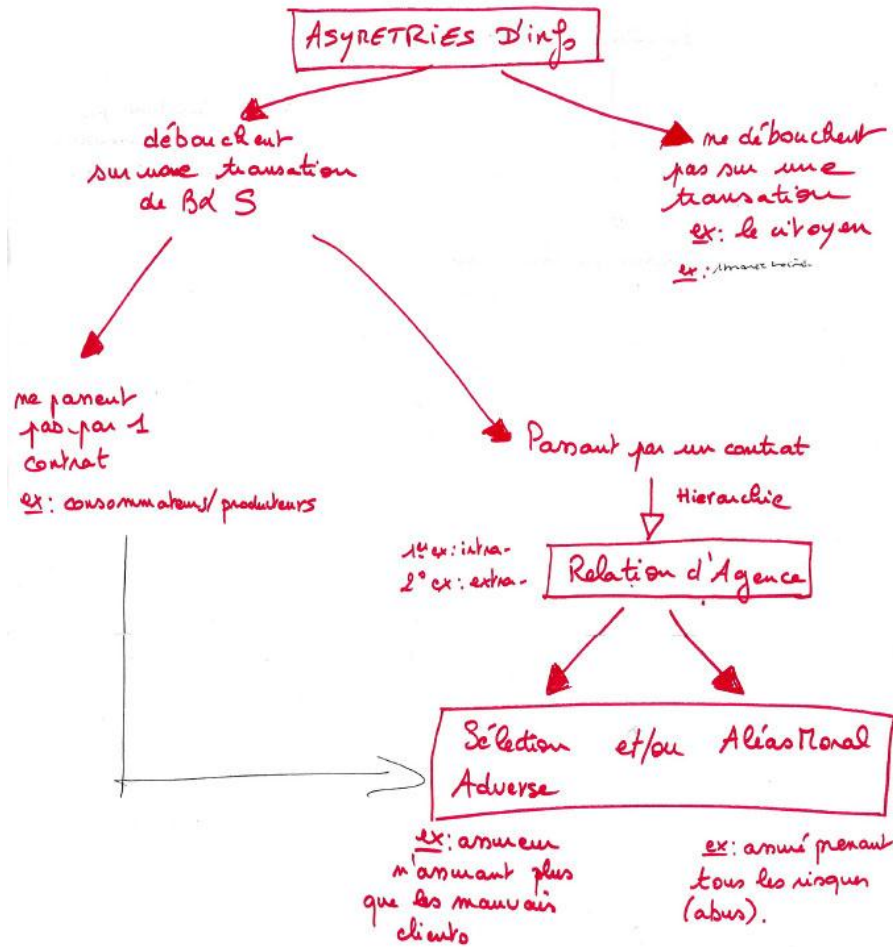
Jeu qui permet de nourrir les débats, oblige les uns et les autres à produire des arguments.

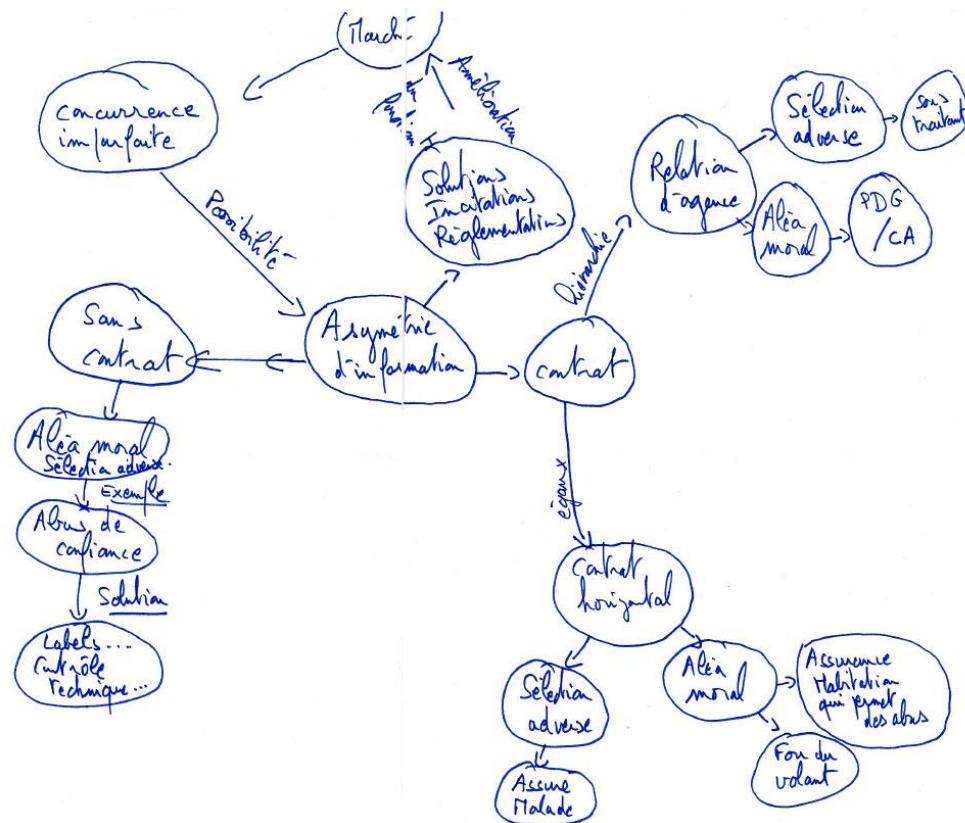
Philippe utilise ce jeu en ECJS, avec des questions de société.

Limite : difficile dans une classe de 35 ; possible en sous-groupe.

Atelier 4 : Champ notionnel à partir des notions vues hier

Consigne : Par groupe de 4, essayez de relier les notions vues hier (asymétries d'information, aléa moral, sélection adverse, relation d'agence). Il est possible d'en ajouter si cela vous semble important. Quatre groupes, d'où quatre dessins.





Atelier 5 : Travaillons ces notions avec lesquelles on n'est pas à l'aise

Consigne : Créer une petite situation pédagogique à partir d'une des 4 notions suivantes : Aléa moral, Coût de transaction, Anti sélection, Relation d'agence.
Trouver un exemple pertinent et un document dans les manuels.

Coût de transaction :

1er constat : pas beaucoup d'exemples dans les manuels ... beaucoup de textes théoriques.

Coût de transaction : coût de l'information, du contrôle et de la surveillance. Les coûts de transaction sont eux- mêmes difficilement mesurables.

Exemples :

- Proposer 2 exemples : Zara qui contrôle la chaîne de production, et Nike qui ne produit rien (ou Apple) (doc 1 page 64 chez Hatier)
- Prendre Nike et Apple et un article dans « Les Echos », sur la difficulté à produire à l'étranger (langue, contrat, ...). Il y en a régulièrement. Eventuellement exemple de relocalisation (ex de Tefal)
- Réfléchir à un producteur d'AMAP (M6 Capital) : ne plus passer par un grossiste, mais vendre moi-même me coûte aussi de l'argent.

Voir aussi le livre Made in monde (Suzanne Berger), au sujet de sociétés qui produisent eux-mêmes (Zara) ou qui font faire.

La relation d'agence :

Exemple dans les livres : entreprise / employé, PDG / actionnaire Médecin / client

Ex du PDG sur les actionnaires Belin p 361

Film sur Wall Street (attention le n°1 !).

Aléa moral :

On trouve facilement plein d'exemples ... mais où est ce que cela nous mène ...

- Mettre le feu à sa maison, car dans des quartiers où les maisons perdent de la valeur ... on est remboursé sur une valeur supérieure et les habitants peuvent quitter le quartier

- Relation entre un salarié et son patron, pourquoi les restaurants Mac Do ont des franchises ... le propriétaire du Mac Do est plus investi que s'il était directeur.
- Kerviel, Enron,
- Protection sociale ...
- Experts (chirurgien, dentiste)
- Too big to fail : cas de banques qui prennent des risques

Ne risque-t-on pas de renforcer le préjugé « tous pourri » d'où la possibilité de partir dans l'autre sens : quelles incitations ? ... permettant de revenir à l'aléa moral.

Débouche sur la question du bien-être, de la confiance, remise en cause de l'état providence ...

Proposition de situation :

Hatier, Hachette

Partir des labels et revenir à l'aléa moral auquel il essaie de répondre ... mais le label crée lui-même un aléa moral.

Sélection adverse :

Programme de spécialité de terminale.

Page 837 de Krugman « micro-Economie »

Problème de financement des mutuelles

Atelier 6 : Construction de séquences pédagogiques

Atelier prise de représentation et problématisation.

Éléments théoriques.

Représentations et apprentissages - Alain Beitone

Extrait d'un e-mail – Liste inter ES

Du point de vue des apprentissages, l'analyse des représentations corrobore une analyse de Bachelard : quand il arrive à la culture scientifique, l'esprit n'est jamais jeune, il a l'âge de ses préjugés. En effet, dans la vie sociale, nous mobilisons en permanence des représentations dans des domaines les plus divers et nous continuons à les mobiliser dès lors qu'elles "marchent". Ces représentations sont le fruit de notre expérience quotidienne (de l'interrupteur à propos du circuit électrique, du distributeur automatique de billet à propos de la monnaie, etc.). Mais aussi le fruit de l'idéologie ambiante, des idées reçues, des préjugés; le fruit encore d'apprentissages antérieurs et tout cela forme une structure de "représentations-connaissances" qui a sa cohérence et son efficacité. Dès lors pourquoi renoncer à ces connaissances qui fonctionnent et les remplacer par d'autres qui sont moins intuitive et qui constituent parfois des dissonances cognitives (et qui sont aussi souvent l'occasion de tensions sociales et affectives) ? Apprendre c'est donc toujours remettre en cause ce que l'on croyait savoir dans le domaine considéré. Il ne s'agit donc pas pour l'enseignant de chercher à "détruire" ou à "éradiquer" les représentations. Ce serait déontologiquement discutable et sans doute contre-productif du point de vue des apprentissages. Il s'agit au contraire d'aider l'élève à enrichir et à complexifier son système de représentations-connaissances pour pouvoir penser la complexité du monde. Il faut amener l'élève "à se déprendre de soi-même" (Foucault) et à accepter une posture réflexive à propos de ses propres représentations.

L'appropriation par l'élève de la définition anthropologique de la famille ne signifie pas qu'il doit abandonner la définition affective et immédiate qui organise ses relations avec les membres de sa parentèle. Mais cela suppose qu'il accepte le fait qu'il y a plusieurs définitions de la famille (et que donc la définition qui lui était jusque-là familière n'est ni un fait de nature, ni une évidence). Enseigner c'est donc créer des situations didactiques (situations problèmes, objectifs obstacles, etc.) qui vont mettre en mouvement les représentations des élèves et le conduire à apprendre ("Apprendre !" c'est le titre d'un autre livre de André Giordan). Cette mise en mouvement des représentations suppose une déstabilisation du système de représentations, l'apport d'autres éléments de connaissances que l'élève doit s'approprier et en fin la restabilisation d'une nouvelle structure (plus riche et toujours provisoire) des

représentations. C'est ce que André Giordan nomme le modèle allostérique.

Attention, ce n'est pas une sensibilisation !

Exemples de prise de représentation.

- Le mur parlant : on lance un mot ; chaque élève vient régir, puis on peut faire réaliser des classements.
- Les post-it suite à une question
- Les dessins
- Les statuts

Des exemples : compte-rendu du stage sur la motivation (Sud de l'académie) – A partir de la page 6.

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/stages/motivation11/cr%20stage%20motivation%20jours%20et3.pdf>

La situation problème.

Définition de la revue française de pédagogie : « la situation-problème est une situation d'apprentissage où une énigme proposée à l'élève ne peut être dénouée que s'il remanie une représentation précisément identifiée ou s'il acquiert une compétence qui lui fait défaut, c'est-à-dire qu'il surmonte un obstacle. C'est en vue de ce propos que la situation est bâtie ».

La situation-problème peut être présentée comme une tentative de déstabilisation de représentations qui permet de trouver un nouvel équilibre supérieur.

Toute situation-problème doit être reliée à une tâche à réaliser qui comporte des obstacles. Cette démarche d'apprentissage n'est pas du reste synonyme de bannissement du cours magistral, mais peut être une condition de sa meilleure réception.

Comment construire des situations-problèmes ?

Il convient de lister des étapes clés :

- a- Cerner l'objectif cognitif de l'activité en fonction des noyaux durs de la discipline (notions, concepts)
- b- Identifier les représentations de l'objet majoritaires chez le public visé.
- c- Formuler la situation-problème de façon à prendre le contre-pied de ces représentations majoritaires et à susciter des conflits cognitifs, moteur de la motivation. (ne pas hésiter à être provocateur). La formulation de la situation-problème doit être ambiguë, insolite, déstabilisante.
- d- Réunir des documents servant de point d'appui à la démarche de questionnement et adapté au mode de gestion pédagogique choisi.

Il y a plusieurs fiches de lecture sur le site académique :

http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/stages/FC_pedago_2007/Fiches_de_lecture/resume_des_fiches.htm

Le document de déstabilisation est à trouver une fois la prise de représentation effectuée (la séance précédente). Une fois les élèves déstabilisés, ceux-ci formulent une problématique, à laquelle on répond en construisant un cours. Donc, le cours ne doit pas être construit avant la prise de représentation et la problématisation.

Propositions.

1^{ère} idée de prise de représentation : Consigne élèves « Dessinez le marché ».

Les élèves risquent de dessiner différents marchés (automobile, marché financier,...). Mais cela donne différentes représentations exactes, donc il est difficile de les déstabiliser.

2^{ème} idée : Donc nous proposons « dessinez la concurrence ».

Ils risquent de nous dessiner des marques auxquelles ils sont plus sensibilisés, mais on risque de voir apparaître des oligopoles, des produits différenciés et dont pas vraiment de concurrence. Ils risquent d'oublier la place des consommateurs ou la concurrence entre les fournisseurs des entreprises.

Peut être peuvent-ils penser à un abus de position dominante (Microsoft) ?

Hypo 1 : Arrivée de free sur le marché de la téléphonie mobile.

Amener un document de déstabilisation : Un article sur la condamnation des 3 opérateurs suite à des échanges d'informations. OU le graphique sur la stabilité des parts de marché.

On remet les élèves en groupe et on leur demande la formulation d'une question intéressante.

On essaie d'anticiper la question des élèves « Pourquoi n'y a-t-il pas plus de concurrence sur le marché de la téléphonie ? »

Cela permet de traiter ce qu'est la concurrence, la diversité des situations de marché et les stratégies des entreprises et la concurrence imparfaite.

Hypo 2 : Deux personnes de même statut (deux producteurs) en train de se bagarrer.

On peut apporter deux types de documents déstabilisants :

- des images avec absence de bagarre : les pizzéria de Grenoble,

- un document sur l'entente légale (alliance) : une publicité commune pour l'artisanat (1^{ère} entreprise de France), la publicité pour les magasins « Grand place ».

Le document de déstabilisation induit un questionnement. Il faut donc bien le choisir.

Question possible que peuvent formuler les élèves : « Concrètement, c'est quoi la concurrence ? »

Ou « Mais, où est la concurrence ? »

Discussion.

Exemples de dessins faits par les collègues :

Gros travail de verbalisation pour pouvoir utiliser les représentations des élèves.

Expérience de Marie Pierre : « qu'est-ce que la société ? »

Thomas : « Dessinez la jeunesse en France »

Gabriel en seconde : aux garçons : « qu'est-ce qu'une fille ? », et aux filles : « qu'est-ce qu'un garçon ? »

Gabriel : « qu'est-ce que la culture ? »

Techniques utilisables en début ou en fin de chapitre (permet de savoir ce qu'ils ont compris)

Atelier : Organiser un débat

Débat : Le plafonnement des loyers : Faut-il plafonner les loyers ?

Cadre : un plateau T.V

Matériel nécessaire : Tables en U, caméra fixe (?)

Les acteurs :

- 1) Une association de SDF et de travailleurs pauvres ;
- 2) Une association de locataires ;
- 3) Une association de propriétaire ;
- 4) Le pouvoir politique
- 5) Un groupe d'expert (économiste libéral, un économiste keynésien)
- 6) Un journaliste, président de séance.

Préparation :

- 1) La séance précédente (1 ou 2 heures ?) : Distribution à chaque élève d'un dossier documentaire :
 - Magnard, page 89 « le problème des prix administrés : le cas des loyers ».
 - Hachette, page 72 « La pénurie de logements étudiants ».
 - Krugman Microéconomie, pages 226 à 232 « le gagnants et les perdants du contrôle des loyers »

Lecture et commentaires, en classe entière de ce dossier documentaire. Possibilité de prévoir des questions ponctuelles sur ce dossier documentaire. Chaque élève a l'ensemble des documents qui permettent de défendre les deux points de vue. En effet, pour bien débattre, il faut connaître les arguments du camp adverse.

Avant la fin de cette séquence, tirage au sort des membres des groupes. Chacun des groupes (sauf le journaliste !) définit qui sera l'orateur, qui sera le secrétaire chargé de noter l'argumentation développée et qui seront les « conseillers » de l'orateur qui aident celui-ci à trouver les meilleures réparties.

- 2) Le jour de la mise en scène (1 ou 2 heures ?)

Le professeur installe les groupes puis s'éloigne en observateur.

Le journaliste lance le débat (25 ou 30 minutes ?)

Après ce débat, le journaliste donne la parole à chaque secrétaire afin qu'ils rappellent les arguments les plus convaincants. (5 à 10 minutes ?)

Le professeur revient en scène et demande à tous les élèves un retour sur leurs feuilles de cours avec au moins ces trois éléments :

- Les trois arguments favorables au plafonnement des loyers
- Les trois arguments favorables à la liberté des loyers
- Proposer d'autres sujets qui auraient pu faire l'objet du même débat avec les mêmes arguments.

Ouverture : Quelles améliorations de forme faut-il envisager pour le prochain débat ?

Mise en pratique d'un débat : voir www.toileses.org

« Procédure pour que les élèves réussissent (enfin !) un débat »

Organiser un travail de groupe

Séquence de cours en Première : Partie 3.2 – Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

Objectifs :

- Notions à aborder : Offre et demande, prix et quantité d'équilibre
- savoir-faire : Représentation graphique des courbes d'offre et de demande
Donner du sens à un point de la courbe d'offre et de demande
- Développer les interdépendances entre les élèves au sein du groupe
- Sensibilisation aux mécanismes de marché

Exercice réalisé entre 4 groupes de 4 élèves .

Déroulement de la séquence d'une heure en demi groupe :

1^{er} objectif :

- Déterminer une demande individuelle sur le marché du chocolat à partir de consignes.

2^{ème} objectif :

- Agréger les demandes individuelles dans chacun des groupes.

3^{ème} objectif :

- Déterminer l'équilibre du marché sachant que l'offre agrégée est donnée.

Consignes :

Dans chaque groupe, 4 profils de demandeur tous rationnels :

- un étudiant (budget friandise = 10 euros par semaine) : adore le chocolat noir mais peut s'en passer
- un cadre supérieur (budget friandise = 50 euros par semaine) : achète la même quantité quelque soit le prix, adore le chocolat, pas de problème d'argent
- un ouvrier (budget friandise = 15 euros par semaine) : budget maximum alloué au chocolat est de 6 euros par semaine
- un retraité Profession Intermédiaire (budget 20 euros par semaine) : gourmand et a des petits-enfants.

Condition essentielle : Chacun ne dépense pas plus que son budget.

Activité 1 :

- 1) Individuellement, déterminez le nombre de plaquette de chocolat que vous achèteriez pour chaque prix proposé.
- 2) Vérifiez collectivement la cohérence des choix individuels (quantité de plaquette de chocolat demandée par prix) et justifiez.
- 3) Au sein de votre groupe, vous additionnez les quantités demandées pour chaque prix proposé.
- 4) Représentez graphiquement l'offre agrégée imposée et la demande agrégée du groupe sur le graphique ci-dessous.
- 5) Sélectionnez un point sur la courbe d'offre et écrivez une phrase qui lui donne du sens. Faites de même sur la courbe de demande.
- 6) Déterminez le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre

Prix potentiel	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Quantité demandée individuelle								
Quantité demandée agrégée								

Prix potentiel	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Quantité offerte agrégée	20	40	60	85	110	140	170	200

Poursuite possible de l'exercice : faire des déplacements des courbes de demande à partir de différents chocs :

- baisse du prix d'un substitut au chocolat,
- baisse du budget friandise d'un groupe de demandeur,
- hausse de budget friandise d'un groupe de demandeur,
- variation des goûts d'un groupe : moins d'appétence pour le chocolat.

Construction d'activités en recomposant une partie du programme.

Deux activités :

- 1) En partant du constat que les élèves ont du mal à construire et interpréter une courbe d'offre. Situation dans laquelle ils sont dans la situation d'un producteur.
 - ⇒ voir une activité autour du marché local du baby-sitting.

- 2) Etudier le fonctionnement d'un marché réel pour comprendre les mécanismes de régulation par les prix et de régulation par l'Etat.
 - ⇒ activité sur le marché de l'immobilier. Avec des documents possibles dont une partie est reprise du groupe « Débat »
 - ⇒ Cette activité peut être menée sous la forme d'un débat (voir groupe débat)
 - ⇒ Elle peut être précédée d'une présentation du modèle de concurrence CPP ; Cette présentation peut aussi venir en fin de chapitre : comment un modèle est construit et quelle est sa vocation ?

1) Une mise en situation : le marché local du service de baby-sitting

Qu'est ce qui détermine votre offre... puis l'offre agrégée ?

Présentation de la situation :

Sondage dans la zone auprès de parents de jeunes enfants nécessitant d'être gardés en soirée sur une durée de 2 heures à un certain prix de l'heure. Plusieurs parents seraient intéressés à des tarifs qu'ils ont proposés : des tarifs de l'heure à 5 €, 8€, 10 €, 12 €. Ils seraient prêts à s'adresser à des lycéens.

- Réflexion individuelle :

A quels prix de l'heure seriez-vous intéressés de produire ce service ? (indiquez oui ou non dans chaque case)

1€/h	2€	4 €	6€	8€	9€	10€	11 €	12€	14 €	17 €

- Mise en commun :

Offre local du service de babysitting (zone de Moirans)

1€/h	2€	4 €	6€	8€	9€	10€	11 €	12€	14 €	17 €

Réactions : Qu'est ce qui peut motiver votre intention de proposer votre service à ce prix là ou pas ?

Voilà les informations récupérées de notre sondage auprès des demandeurs potentiels :

- Demande locale du service de babysitting (zone de Moirans)

1€/h	2€	4 €	6€	8€	9€	10€	11 €	12€	14 €	17 €
30	30	29	24	15	13	9	7	3	0	0

Qu'est-ce qui vous permet de comprendre les intentions des demandeurs ?

Que représente la demande ?

Utilisation d'un outil permettant de représenter abstraitement (= modéliser) la confrontation entre l'offre et la demande :

Une représentation graphique :

Sur un carré de 10 cm sur 10 cm (ou dix carreaux sur 10 carreaux) :

Attention : convention à présenter

En abscisse : la quantité de ce service (ici la garde des enfants sur 1 soirée)

En ordonnée : le prix

- 1) Tracez la courbe décrivant l'offre de service de baby-sitting sur la zone, puis une courbe représentant la demande de ce service sur la zone.
- 2) Complétez la phrase suivante : « Quand le prix augmente... »
- 3) Déterminez le prix qui équilibre la même quantité de lycéens prêts à faire du baby sitting et de parents prêts à faire garder leurs enfants. Que pouvez-vous en dire ?
- 4) Que se passe-t-il pour les autres ?

1^{ère} synthèse sur le vocabulaire :

Que représente la Demande

Que représente l'Offre ?

Que représente le prix d'équilibre ?

Insister sur la diversité des offres, la diversité des motivations des producteurs.

Ce qui a surpris certains élèves : comportements de certains offreurs.

Expliquer cette surprise.

Homo œconomicus versus une rationalité économique + des valeurs + ?

A VOIR

Quelles conditions affectant l'offre peuvent modifier le prix d'équilibre ?

Quelles conditions affectant la demande...

Faut-il proposer certaines conditions ?

Ex : l'existence d'un salaire minimum et rationnement de la demande ?

2) Le marché du logement : quelles régulations ?

Idée : Etudier le fonctionnement réel et la complexité d'un marché afin d'amener les élèves à comprendre les points suivants :

- les prix agissent comme les signaux. Ex pour les producteurs sur la préférence des consommateurs.
- Les prix incitent ou n'incitent pas à agir d'une certaine manière (produire / consommer etc)
- Cette régulation par les prix est ce qu'on appelle la régulation marchande. Quand on dit que le marché veut celui ou veut ceci, on parle de cela.
- Une autre forme de régulation existe, la régulation par l'Etat, qui passe par la production, les PO et la réglementation.
- Donc, le marché et l'Etat peuvent avoir une fonction d'allocation des ressources, c'est à dire de production de Biens et Services. Mais avec des logiques, des contraintes et une efficacité qui peuvent être différentes.
- Sur le marché, dans une situation de concurrence, les consommateurs (mais aussi les producteurs) sont preneurs de prix. A voir quand.

Dans la campagne présidentielle, deux propositions reviennent :
Le plafonnement des loyers et un prix de l'essence « plafond »

Etude du dossier documentaire :

Individuellement (répartition des docs de 1, 3, 4, 5 aux élèves)

Analyse d'un document :

Repérer les difficultés sur le marché du logement évoquées par le texte

Quelles conséquences pourrait avoir un plafonnement des loyers ?

(rechercher les conséquences +/- , sur les différents acteurs , les conséquences en chaine...)

Par groupes de 4

(4 documents différents)

- 1) Chacun présente son document et ses réponses aux 2 questions / les autres prennent des notes
- 2) Réalisation d'une synthèse sur le cours :
 - a. Les difficultés du marché du logement
 - b. Lister les conséquences liées à un plafonnement des loyers
 - c. Réalisation par groupe d'un schéma qui parte de la situation de déséquilibre observée sur le marché du logement.
Dans le cas où les prix varient librement, représentez les conséquences d'une variation des prix sur l'offre et la demande de logement. (schéma de groupe à me rendre)

Cerner des faits /

Les difficultés :

- ➔ hausse importante des prix
- ➔ pb de logement pour une partie de la population écartée du marché
- ➔ pb de construction de logement ou d'entretien
- ➔ pb du logement public (pas suffisant)

<p>Régulation par les prix</p> <p>Prix = signal Modèle de la CPP Incitations Financement individuel</p> <p>Si prix plafond : quel signal aux producteurs ? Quelles conséquences ? Pénurie de logement ?</p>	<p>Régulation par l'Etat</p> <p>Fixation éventuelle d'un prix plafond Pourquoi ? Quelles conséquences : Pas favorable à la construction de logement (problèmes rentabilité etc) ⇒ l'Etat devra financer la production de logement Ce que cela sous entend : PP, pbs de recettes fiscales, déficits. Pénurie de logements publics</p>
<p>Deux modes de régulation qui sont reliés La production de logement doit être financée : la question : qui doit payer ? Choix de société / question politique</p>	

Question de réflexion : faut-il plafonner les loyers ?

Document 1- « PS: plafonnement des loyers critiqué »

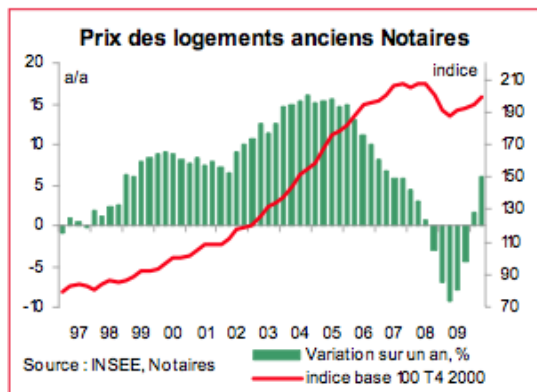
La très grande majorité des professionnels de l'immobilier marque son opposition à la proposition du Parti socialiste de plafonner le montant des loyers, une mesure qui suscite pourtant l'espoir des associations de consommateurs.

"Le parti socialiste essaie de régler le problème des loyers en s'attaquant aux conséquences, non pas aux causes, à savoir le manque chronique de logements neufs", déplore auprès de l'AFP Serge Ivars, président de l'Unis (Union nationale des syndicats de l'immobilier) qui regroupe 4.500 administrateurs de biens, agents immobiliers et marchands de biens. (...) Pour René Pallincourt, président de la Fnaim (Fédération nationale immobilière), "il faut lutter contre l'encadrement des loyers en secteurs tendus car sinon il n'y aura plus d'investissement locatif où la demande est forte". (...)

Selon M. Perrin, président de l'UNPI (Union nationale de la propriété immobilière, (...)) c'est l'augmentation des charges (chauffage, électricité) qui est le vrai problème". Le président de l'UNPI rappelle d'ailleurs qu'il existe, depuis une quinzaine d'année, un décret instituant un encadrement des loyers à la relocation pour la région Ile-de-France mais que "personne ne le respecte car les gens ont besoin de se loger". "En plafonnant les loyers à la relocation on risque de décourager les propriétaires qui avaient calculé la rentabilité de leur logement. On risque de revoir dans les grandes villes des files d'attente devant les rares logements à la location qui seront disponibles", affirme Laurent Vimont, président de Century 21, un des principaux réseaux d'agences immobilières.

Source : AFP 06/04/2011 site du Figaro.fr

Document 2



<http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

Document 3

La crise du logement s'est hissée aux premiers rangs des préoccupations des Français. Il faut dire qu'elle frappe durement la population: 100 000 SDF, 3,5 millions de très mal-logés ou de sans logement selon la Fondation Abbé Pierre, et au total 10 millions de personnes en situation de fragilité de logement (surpeuplement, impayés de loyer, hébergement chez des tiers...). Même ceux qui ne sont pas directement touchés en ressentent les effets: en 2008, les ménages français ont consacré 25% de leur budget au logement, contre 20% en 1984. (...)

La politique a sa part dans cette flambée des prix car, pendant des années, on n'a pas construit suffisamment. Après la période intensive de reconstruction d'après-guerre et la naissance des grands ensembles, les pouvoirs publics ont cru le problème réglé. Et ils ont réagi trop tardivement aux nouveaux besoins en logement. Exemple caricatural: les cités universitaires, dont le nombre n'a guère augmenté malgré la massification du supérieur (on compte aujourd'hui une chambre pour treize étudiants...).

Ce retard à l'allumage est difficile à rattraper: la France manque toujours d'environ 1 million de logements. Les années 2005-2008 ont certes été des années de forte construction, avec plus de 400 000 constructions neuves par an. Mais, outre que l'effort s'est relâché depuis, ces constructions étaient le plus souvent trop chères ou mal situées. (...) C'est notamment le résultat des dispositifs fiscaux très avantageux de type "Robien" ou "Scellier", mis en place pour favoriser les investissements dans l'immobilier locatif sans imposer de contreparties sociales suffisantes. Au final, selon la Fondation Abbé Pierre, le pourcentage de nouveaux logements construits qui étaient soumis à un plafond de prix n'était plus que de 36% en 2007, contre 65% en 2000.

Côté logement social, la loi SRU votée en 2000 par la gauche plurielle a obligé les communes des grandes agglomérations à disposer de 20% de logements sociaux en 2020 avec son fameux article 55, pour encourager et mieux répartir la construction de HLM. Quantitativement, cette pression porte ses fruits: 40% des logements sociaux construits en 2009 étaient situés dans les communes concernées.

Mais ce développement s'est fait surtout avec des logements destinés en réalité aux classes moyennes. (...) Par ailleurs, près de la moitié des villes concernées ne respectent toujours pas leurs objectifs.

Réguler les loyers?

Mais le développement du parc social ne pourra pas à lui seul résoudre la crise du logement. Comment éviter que les loyers du secteur "libre" grimpent indéfiniment? En théorie, leur évolution est limitée par un indice de révision des loyers (IRL), calé depuis 2007 sur l'inflation. Mais cette régulation fonctionne mal, car elle ne s'applique pas aux nouveaux locataires lors d'un changement de bail. Si bien qu'un propriétaire peut à chaque relocation augmenter le loyer à sa guise. (...) Face à cela, de nombreuses voix réclament un encadrement des hausses de loyer à la relocation, parmi lesquelles la Fondation Abbé Pierre. Cette mesure, gratuite pour l'Etat, impliquerait toutefois d'affronter les propriétaires-bailleurs, regroupés au sein du puissant lobby de l'Union nationale de la propriété immobilière (Unpi). Certains réclament même un gel pur et simple des loyers, en interdisant donc toute augmentation (sauf en cas de travaux). Le risque de toute politique d'encadrement plus sévère des loyers est toutefois de freiner les investissements dans le logement, dans la mesure où cela limite leur rentabilité...

Une autre solution consisterait à ne pas agir sur l'évolution des prix, mais sur leur niveau, en fixant un plafond de loyer au mètre carré. Cette mesure, promise en septembre 2010 par le secrétaire d'Etat au Logement Benoist Apparu, est censée prendre forme en mars 2011. Mais cela devrait au final ne toucher que les chambres de bonnes parisiennes aux prix les plus indécents.

Source : Manuel Domergue, Alternatives Economiques n° 299 - février 2011

Document 4- Plafonner les loyers : quelles conséquences sur le marché ?

Imaginons que, soucieux de permettre aux ménages modestes de se loger en ville, le gouvernement fixe le loyer maximum autorisé. (...) Faute de pouvoir augmenter les loyers, les propriétaires profitent de la situation pour réduire les dépenses d'entretien. Les logements se dégradent. Comme certains locataires sont disposés à payer davantage pour obtenir l'appartement convoité, les propriétaires en profitent pour demander « des droits d'entrée » ou des « dépôts de garantie » de plusieurs milliers d'euros. .. Chassé par la porte, le marché revient par la fenêtre.

Quant l'ajustement des prix ne permet pas de réorienter l'excès de demande, il en résulte une « mauvaise » allocation des ressources. Des ménages qui avaient vraiment besoin d'un logement en ville, et auraient été

prêts à payer plus cher en sont privés. Les locataires en place hésitent à déménager parce que trouver un autre appartement est devenu trop difficile.

D'après Paul Krugman et Robin Wells, Microéconomie. De Boeck 2009.

Document 5- La crise du logement touche particulièrement les étudiants : hausse de 8,3% à Paris et de 3,3% en province des loyers à la relocation cette année, garants difficile à trouver, loyers exorbitants... Trouver un logement à proximité de son lieu d'étude est devenu un véritable parcours du combattant. Ainsi 80% des étudiants qui vivent chez leurs parents le font par obligation alors même qu'un logement indépendant conditionne pour chaque jeune le choix de la filière qu'il veut suivre ainsi que la réussite durant ses études. Les situations d'étudiants sans logement ou mal-logés se multiplient. (...)

Le manque de cité U et la crise du logement privé (marché saturé, loyers prohibitifs, garanties financière exigées) représentent un obstacle majeur dans l'accès de tous aux études. Le coût d'un logement indépendant dans un marché privé saturé aux prix de plus en plus prohibitifs ne peut être supporté par beaucoup d'étudiants. Le loyer représente plus de 50% du budget mensuel et oblige nombre d'étudiants à se salarier au détriment de leurs études. Si deux étudiants sur trois occupent un logement autonome, seulement 7% d'entre eux trouvent une place dans une résidence universitaire du CROUS. Le nombre de logement du Crous n'a pas suivi l'évolution des effectifs étudiants.

www.unef.fr , site du syndicat étudiant, publié le 25 février 2010

Une épreuve composée version nouveau bac :

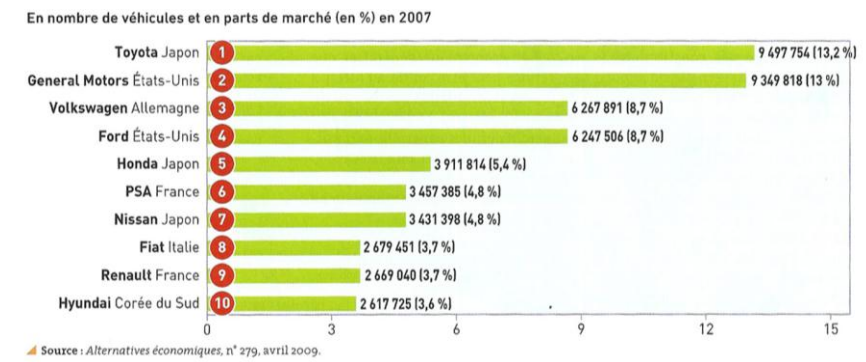
Nous avons réalisé une épreuve composée qui traite uniquement de la coordination par le marché. Pour respecter l'esprit de l'épreuve, ces 3 parties ne devraient pas apparaître dans le même devoir.

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (6 points)

- 1) Comment le marché s'autorégule (3 points)
- 2) Quelles stratégies les entreprises mettent-elles en place pour échapper au marché concurrentiel ? (3 points)

Partie 2 : Etude d'un document (4 points)

Classement mondial des principaux constructeurs automobiles



Caractériser le marché mondial de l'automobile. (4 points)

Partie 3 : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Document 1

La science économique définit un bien collectif comme un bien non rival et non excluable [...]. La définition, au sens strict, d'un bien public est fort différente: un bien public est un bien à la fois produit et fourni par la puissance publique (par exemple en France l'école publique). La production des biens collectifs n'étant pas optimale dans le cadre du marché (défaillance du marché), ces derniers sont souvent produits et fournis par la puissance publique et sont donc souvent aussi des biens publics [...] En français le mot «public» renvoie à la sphère étatique au sens large. Le terme a donc un sens très juridique [...] En ce sens, les entreprises publiques

se distinguent des entreprises privées, l'école publique de l'école privée, etc. [...] Tous les biens collectifs ne sont donc pas des biens publics et tous les biens publics ne sont pas forcément des biens collectifs. Il n'est pas douteux en effet que l'éducation et la santé sont des biens (ou des services) qui sont parfaitement divisibles et facilement excluables. S'ils sont, à des degrés divers, pris en charge par l'État dans de nombreux pays, ce n'est pas parce qu'ils sont des biens collectifs mais tout simplement par choix politique. [...] Réciproquement, une fondation privée qui gère un espace naturel ouvert à tous, offre un bien collectif, qui n'est pas pour autant un bien public (au sens français). Les deux expressions « bien public » et « bien collectif » ne sont donc pas synonymes.

Alain Beitone, «Biens publics, biens collectifs. Pour tenter d'en finir avec une confusion de vocabulaire».

Revue du MAUSS permanente, 27 mai 2010.

Document 2 : La pollution atmosphérique – Emission de dioxyde de carbone (CO2) due à la consommation énergétique

En millions de tonnes	1971	1990	2005
États-Unis	4297	4842	5 817
Chine	800	2256	5 060
Monde	14112	20736	27 136

Source : OCDE *Factbook* 2006 -2008.

Document 3

Il existe souvent sur les marchés réels une asymétrie entre l'information dont dispose l'acheteur et celle dont dispose le vendeur. Par exemple l'acheteur d'une vieille voiture, un vieux clou, « un rossignol » (lemon, disent les américains) possède en général beaucoup moins d'informations que le vendeur sur la qualité du produit. Cette inégalité d'information peut conduire à un effondrement du marché : les vendeurs informés ne présentent que des objets, dont la valeur est inférieure au prix ; le sachant, les acheteurs renoncent. C'est l'effet Akerlof du nom de l'économiste associé au *market of lemons*. Son étude a été à l'origine de toute une réflexion sur les restrictions que les inégalités informationnelles apportent à l'efficacité des marchés.

Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, Le pommier 2006

Question à traiter : vous analyserez les défaillances du marché

Corrigé :

Partie 1 :

Question 1 : décrire le mécanisme de rencontre d'offre et de demande sur un marché concurrentiel de biens et services

notions attendues : offre, demande, prix et quantité d'équilibre (1 point)

mécanismes: forme de la courbe d'offre et de demande (1 point)

mécanisme du tâtonnement ou commissaire-priseur (1 point)

Question 2 : description d'au moins 2 stratégies pour échapper au marché concurrentiel (différentiation, innovation, alliance ou concentration, ententes) (1, 5 points par stratégie, en utilisant le bon vocabulaire)

Notions attendues : pouvoir de marché, monopole et/ou oligopole,

Partie 2 :

Présentation (QQQOC), lecture de donnée, interprétation avec un calcul (ici la somme des parts de marché).

Les 5 premiers constructeurs sur ce marché mondial représentent 50 % du marché.

Notions attendues : pouvoir de marché, oligopole

(En terminale) : concentration, firme multi nationale, triade ...

Partie 3 :

On attend une introduction, un développement et une conclusion

Utilisation des documents et des connaissances personnelles, mobilisation des savoirs faire

Notions : asymétrie d'information, externalités, bien collectifs, marché concurrentiel

Mécanismes : dans la relation d'échange sur un marché, il n'y a pas transparence de l'information, Le marché ne prend pas en compte les externalités (coûts liés à une pollution), le marché ne prend pas en compte les biens collectifs (constat et explication)

Savoir faire : lecture de donnée du doc statistique, calcul de l'évolution

Annexe : Définition de : « Marché pertinent - *Relevant market* »

Espace de marché dans lequel un produit est en compétition avec d'autres produits que l'acheteur juge substituables. Exemple : Le marché de Porsche n'est pas celui de toutes les automobiles. Son marché pertinent est le segment des sportives à plus de 50 000 euros

<http://www.mercator-publicitor.fr/lexique-marketing-definition-marche-pertinent>

Communication Européenne 9/12/1997

« Un marché de produits en cause comprend tous les produits et/ou services que le consommateur considère comme interchangeables ou substituables en raison de leurs caractéristiques, de leur prix et de l'usage auxquels ils sont destinés. Le marché pertinent géographique comprend le territoire sur lequel les entreprises concernées concourent à l'offre et à la demande des produits ou services en cause, sur lequel les conditions de concurrence sont suffisamment homogènes et qui peut être distingué de zones géographiques voisines parce que, en particulier, les conditions de concurrence y diffèrent de manière appréciable ».

<http://perso.univ-rennes1.fr/thierry.penard/cours/deap1/deap1s4.pdf>

Pour la Commission, le marché pertinent comporte deux aspects. Il est à la fois :

- *"un marché de produits en cause qui comprend tous les produits et/ou services que le consommateur considère comme interchangeables ou substituables en raison de leurs caractéristiques, de leur prix et de l'usage auxquels ils sont destinés".*
- *"un marché géographique en cause comprend le territoire sur lequel les entreprises concernées sont engagées dans l'offre des biens et services en cause, sur lequel les conditions de concurrence sont suffisamment homogènes et qui peut être distingué des zones géographiques voisines parce que, en particulier, les conditions de concurrence y diffèrent de manière appréciable".*

http://fr.jurispedia.org/index.php/Institutions_de_r%C3%A9gulation_du_commerce_%C3%A9lectronique_%28fr%29